



## Procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2026

**L'an deux mille vingt-six, le 30 juillet 2026 à 19 heures 00,**

Le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué le 22/07/2026, s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER, Maire.

**Présents :** Mers Jean-Charles GROSDIDIER, Christine BORSKI, Pascal GIROD, Jean DAVID, Joséphine JACQUENOD, Anthony LAGARDE, Stéphanie LECOULTRE, Florent JOURDAIN, Audrey ACQUISTAPACE, Eric JACQUEMIN, Guy DUPUIS, Philippe MONNERET, Virginie FAVIER, Gérard MICHAUD.

**Absents excusés :** Laurent GRAND, Myrtille BROCHOIRE, Elise PELLIER, Estelle PELLIER, Katleen LE LOUARNE.

**Absents non excusés :**

**Quorum (minimum 10 présents) : 14**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

**Désignation du secrétaire de séance :** Anthony LAGARDE

### **1. ADMINISTRATION GENERALE**

#### **- Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30/06/2026**

Le maire fait procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30/06/2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 Juin 2026.

#### **- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal**

En matière de droit de préemption

Le maire rend compte des déclarations d'intention d'aliéner non préemptées :

| Biens     | Type    | Adresse            | Vendeurs       | Acquéreurs                                |
|-----------|---------|--------------------|----------------|-------------------------------------------|
| G 213/214 | Maison  | 6 rue de l'Hôpital | Consorts LAFAY | RIBOT Sandrine et PITAVAL Laurent LOUHANS |
| AB 182    | Terrain | Au Village         | RUFF Stéphane  | CAZENAVE Laure                            |
| G 236     | Maison  | 16 rue de la Poyat | SUDAN Michel   | ASSET Olivier et Fanny VALSURAN           |

En matière de location

Le Maire informe le conseil municipal du départ de Madame Charlotte MAITREPIERRE au 31/08/2026 du logement n°1A rue de la Chapelle à Chisséria

Le Maire informe le conseil municipal de l'arrivée de Monsieur Florian NAUDON et Madame Laetitia DEMOUGIN au 27/07/2026 dans le logement n°5, 2 place de la Fontaine.

#### En matière de finances

Le maire rend compte au conseil municipal de la décision modificative de mouvement de crédits, comme suit :

| Section        | Imputation | Objet                                              | Augmentation crédits | Diminution de crédits |
|----------------|------------|----------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Investissement | 21321 BM1  | Ajustement sur l'opération bâtiment Manducher      | 4 000 €              |                       |
| Investissement | 21321 RES  | Ajustement sur réseau divers (fuite eau Chisséria) | 4 015 €              |                       |
| Investissement | 2128 VO17  | Travaux place des remparts                         |                      | 8 015 €               |
| <b>TOTAL</b>   |            |                                                    | <b>8 015 €</b>       | <b>8 015 €</b>        |

## **2. PERSONNEL**

### - Révision du régime indemnitaire RIFSEEP pour intégration cadre d'emploi de rédacteur

En complément des autres cadres d'emploi déjà prévus dans la délibération (attachés territoriaux, adjoints administratifs, agents de maîtrise et adjoints technique), il est nécessaire d'intégrer le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, depuis la nomination d'un agent dans ce cadre d'emploi.

Le montant maximum proposé est celui prévu par les textes, soit un plafond de 14 650 € pour l'IFSE et 1 995 € pour le CIA.

Le montant individuel attribué à l'agent, sera librement défini par le maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition du maire.

### - Création de 3 postes d'agents non titulaires pour le recensement de la population

Pour effectuer les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 21 janvier au 20 février 2027, le conseil municipal décide de la création de 3 emplois d'agents non titulaires. Compte tenu de la dotation de recensement prévisionnelle allouée par l'Etat à la commune, le conseil municipal fixe la rémunération brute des agents à 850 euros brut.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer 3 postes d'agents non titulaires pour le recensement de la population pour la période du 2 janvier au 28 février 2027 et charge le maire de procéder au recrutement.

### - Création d'un poste d'agent non titulaire pour l'agence postale communale

Le conseil municipal a décidé de créer l'agence postale communale au 1-3 rue des Arcades dans sa dernière séance du 30 juin 2026.

Il est nécessaire de créer un poste d'agent non titulaire pour la personne en charge de l'agence postale communale.

Le maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet (15h/semaine) pour l'agence postale communale.

Le conseil municipal, par 12 voix Pour et 2 abstentions décide de créer l'emploi pour l'agence postale communale.

### 3. PROJETS

- Projet d'aménagement d'un cœur d'îlot rue des Tilleuls et secteur rue des Tilleuls et rue Porte-Dessus

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres réalisée par le PETR du Pays Lédonien. Après l'analyse de la valeur technique selon les critères déterminés et l'analyse du prix, c'est le cabinet ATELIER ZOU de Lons-le-Saunier classé en 1<sup>ère</sup> position qui est retenu avec un prix de marché à 41 850 € HT.

Une première réunion de cadrage est prévue le 10 septembre à 9h30 en mairie d'Arinthod.

### 4. TRAVAUX

- Clôture du stade : demande de subvention à la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aides au Football Amateur

Pour les travaux de clôture du stade d'un montant de 14 511 € HT, il est possible sur la saison 2026-2027 de solliciter également une subvention auprès de la Fédération Française de Foot au titre du Fonds d'Aides au Football Amateur en complément des demandes de subventions déjà sollicitées auprès de l'état (4 353 €) et de Terre d'Emeraude Communauté (2 902).

Le maire propose donc au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football afin d'atteindre 80% de subvention, soit un montant de 4 353 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition du maire

### 5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Projet d'une plateforme de jeux

Eric JACQUEMIN présente le projet de city stade étudié avec l'entreprise CASAL SPORT à réaliser sur une partie du terrain situé derrière le groupe scolaire, cadastré section ZK n° 175.

Le coût de cet équipement serait de 48 258 € auquel il faudrait rajouter la réalisation de la plateforme.

Le conseil municipal, sur le principe, est favorable pour la réalisation de cet équipement et charge, Eric JACQUEMIN de poursuivre l'étude de ce dossier.

La validation définitive interviendra dès connaissance du coût de la plateforme et des éventuels rajouts de jeux.

- Plan Communal de Sauvegarde

Pascal GIROD présente au conseil municipal le Plan Communal de Sauvegarde.

Une copie de ce document sera remise à chaque conseiller municipal.

- Proposition de l'Association des Maires de France aux communes sinistrées :

Afin de témoigner leur solidarité aux habitants et aux élus des communes sinistrées par les incendies, l'AMF appelle les communes et intercommunalités de France à apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter son soutien aux communes sinistrées par le versement d'un montant de 1176 €.

Cette somme sera versée à la protection civile et correspond à 1€/habitant d'Arinthod.

- Compte-rendu des diverses réunions

Projet Maison d'assistantes Maternelles

Anthony LAGARDE informe le conseil municipal du projet pour lequel les familles n'ont pas répondu favorablement à l'enquête diffusée par Terre d'Emeraude Communauté.

Musée Outils d'Autrefois

Guy DUPUIS informe le conseil municipal de l'augmentation de la fréquentation, 650 visiteurs, soit 250 de plus par rapport à l'année 2025.

Recyclerie

Guy DUPUIS informe du cambriolage qui a eu lieu à la recyclerie.

SICTOM

Guy DUPUIS informe le conseil municipal

- du souhait du SICTOM de créer des lieux dit « servez-vous ». Projet à l'étude.
- de l'idée au niveau national de consigner les bouteilles plastiques. Le SICTOM et SYDOM y sont opposés.

50 ans du Foyer Rural

Philippe MONNERET rappelle la date des 50 ans du foyer rural le 12/09/2026

Fleurissement

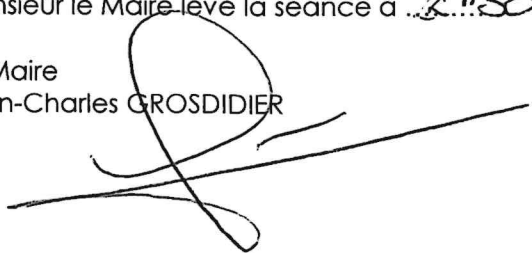
Christine BORSKI informe le conseil municipal du passage du comité départemental des Villes et Villages Fleuris et de sa satisfaction devant l'évolution du fleurissement à Arinthod, ainsi que de la participation communale à la remise des prix.

Police intercommunale

Florent JOURDAIN informe le conseil municipal du recrutement d'un quatrième policier intercommunal et de l'armement des agents.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h30

Le Maire  
Jean-Charles GROSDIDIER



Le secrétaire  
Anthony Lagarde

